

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 14 (1869)
Heft: (12): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Description du système de culasse Martini
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-357757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Freuler, qui a touché 89/39 sur 130 coups.

Le Gamma, » 102/26 » 130 »

Le Peabody et le Zoller n'ont pu lutter longtemps, ayant eu leurs extracteurs détraqués ; le Walser non plus, son inventeur ayant été empêché par maladie.

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE CULASSE MARTINI.

(Voir planche ci-jointe.)

Le bout fileté du canon B se visse dans un trou taraudé, qui se trouve dans le haut de la paroi antérieure de la boîte de culasse, et la chambre qui forme la partie postérieure de l'âme du canon est élargie de manière à recevoir la cartouche.

La boîte de culasse A, en fer forgé, ouverte par en haut et par en bas, présente à l'intérieur un évidement rectangulaire qui sert de logement à tout le mécanisme de la culasse. La chambre et l'ouverture supérieure de la boîte sont fermées par le bloc-obturateur D, qui tourne autour du pivot placé à la partie postérieure et supérieure de la boîte, du côté opposé à la chambre. Ce pivot ne sert que d'axe pour le mouvement tournant du bloc ; il ne reçoit pas le choc résultant du recul, qui n'agit que sur la paroi postérieure de la boîte contre laquelle le bloc est repoussé. Le bloc est maintenu fermé par le levier E qui tourne autour du pivot F fixé dans la partie inférieure et postérieure de la boîte. La partie du levier qui se trouve à l'intérieur de la boîte a la forme d'une fourchette et lorsque la culasse est fermée, cette partie pénètre dans une excavation pratiquée à la partie inférieure du bloc, de manière à ce que celui-ci ne peut être ouvert ni par le recul ni par des gaz qui s'échapperaient accidentellement.

Lorsqu'on ouvre le levier E, la fourchette sort de l'excavation du bloc et ses deux dents viennent frapper contre deux parties saillantes du bloc qui tourne sous ce choc autour du pivot *a*, de manière à ce que son bout antérieur tombe et laisse la chambre ouverte. Lorsqu'on baisse encore un peu le levier, le bloc vient frapper contre un des bras du levier coudé C, qui sert d'extracteur ; l'autre bras se trouve ainsi retiré en arrière et le crochet qui le termine saisit le bourrelet de la douille et la rejette en dehors de la boîte.

Au centre et dans la longueur du bloc est pratiqué un trou cylindrique dans lequel la tige de percussion H et le ressort de percussion à spirale J sont enfermés par la vis de fermeture K et par la vis d'arrêt M.

La noix L, enfilée sur une partie carrée du pivot F et placée entre les deux branches de la fourchette, pénètre dans une rainure pratiquée dans la tige de percussion.

Lorsqu'on ouvre le levier E, la noix tourne avec le pivot, jusqu'à ce que la gâchette M, qui est en communication avec la détente N, puisse pénétrer dans le cran de la noix. Si l'on referme le levier, la noix reste arrêtée par la détente, et le ressort de percussion se trouve ainsi complètement tendu.

La détente est protégée par le pontet P, qui est fixé à la boîte par quatre lappettes qui sont traversées par les pivots F et K.

L'extrémité droite du pivot P est munie d'une languette qui s'applique sur la paroi extérieure de la boîte, et qui sert d'indicateur pour montrer la position de la noix qui est fixée sur le pivot. On sait ainsi si le ressort de percussion est tendu ou non.

Dans l'intérieur du pontet se trouve encore un glissoir de sûreté ou verrou R, et lorsqu'on sait par la position de l'indicateur que le ressort est tendu, on peut pousser ce verrou sous la détente ou sous la gâchette de manière à ce qu'on ne puisse pas faire partir le coup. Le verrou est muni d'un bouton S qui sort de la

boîte et qui sert à le pousser. Il y a aussi sur la paroi extérieure de la boîte un bouton fixe ou une marque T. Lorsque S et T coïncident et ont l'air de ne former qu'une seule pièce, le fusil est en sûreté. Lorsque les boutons S et T ne coïncident pas, on sait par la position de l'indicateur si le coup est prêt à tirer ou s'il a déjà été tiré. Comme le verrou ne peut être poussé dans la position de sûreté que si le fusil est armé, la position du bouton montre même sans l'indicateur ce qui se passe à l'intérieur de l'arme.

Lorsque le ressort est tendu et qu'on veut faire partir le coup, on retire le verrou si on l'a poussé sous la gâchette, et, appuyant sur la détente, on fait sortir la gâchette du cran de la noix, qui se trouve alors dégagée, et comme elle ne retient plus le ressort de percussion, celui se détend et pousse en avant avec une grande force la tige de percussion dont l'extrémité amincie vient frapper contre le centre du fond de la douille, où se trouve le fulminate qui s'enflamme par ce choc.

La crosse est traversée dans sa longueur par une tige très forte W dont le bout fileté se visse dans la paroi postérieure de la boîte et relie ainsi ces deux pièces. Au-dessous de la crosse se trouve une excavation qui renferme un ressort Z disposé de manière à accrocher l'extrémité du levier et à empêcher celui-ci de s'ouvrir.



BIBLIOGRAPHIE.

Histoire des princes de Condé pendant les 16^e et 17^e siècles, par M. le duc d'Aumale.
Michel Lévy, éditeur. Paris 1869. 2 vol. in-8^o avec cartes.

On connaissait le duc d'Aumale comme un écrivain militaire à la fois des plus agréables et des plus substantiels. Les volumes qu'il publie aujourd'hui le présentent sous un nouveau jour, c'est-à-dire comme un historien laborieux et consciencieux de l'école des Bouquet, des Guichenon, des Gingins, de ces braves pionniers du passé, de ces vaillants fouilleurs de chartes, les vrais et utiles maçons de l'histoire, tandis que tant d'autres n'en sont que les plus ou moins élégants plâtriers.

La maison de Condé est assurément heureuse d'avoir rencontré un historiographe de ce mérite. Déjà plus de 1200 pages, dont un tiers de précieux documents, sont consacrées au récit de ses premiers âges jusqu'à la fin du 16^e siècle; sans doute le double sera nécessaire pour mener la tâche jusqu'au bout dans des proportions analogues.

Le lecteur ne doit pas s'attendre à trouver dans ce travail d'érudit autant d'attrait que dans d'autres publications de l'illustre auteur, malgré les mêmes qualités de narration. La matière s'y prêtait moins, et il sera toujours difficile de faire rouler deux volumes de haute histoire autour de noms y tenant en réalité peu de place, beaucoup moins, en tout cas, que de pieux parents peuvent se le figurer.

Le grand public, qui n'a pas les mêmes dettes de famille que celle dont parle l'auteur dans sa préface, lui tiendra certainement compte de sa bonne action; mais il attendra, pour prendre un vif intérêt à son œuvre, qu'elle ait traversé la poussière des aïeux du grand Condé, et arrive au héros lui-même qui les écrase de si haut. C'est à ce titre surtout que nous saluons avec empressement ces deux beaux volumes, ornés de portraits et de cartes, prémises d'une vraie bonne fortune pour